

La filière française se classe 2e derrière la Russie

© 09/05/2018 | Florian Cazerès • Terre-net Média

La filière blé tendre française se positionne à la deuxième place mondiale en matière de compétitivité, selon un classement réalisé par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer. Et ce, malgré des faiblesses structurelles, comme la fiscalité, la composition du blé, le coût de la main d'œuvre et les réglementations.



La filière française du blé tendre est plombée par une « forte pression fiscale », qui la fait dégringoler au neuvième rang dans le classement relatif aux « facteurs macroéconomiques ». Australie, États-Unis, Russie, Kazakhstan sont les meilleurs sur ce critère. (©Rsooll/Fotolia)

La filière céréalière française reste très compétitive vis-à-vis de ses concurrents internationaux. C'est ce qui ressort d'une veille internationale des principaux pays producteurs de blé tendre sur la campagne de commercialisation 2015/2016, réalisée par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer. La France arrive en deuxième position de ce classement, juste derrière la Russie.

Elle devance ainsi l'Australie, l'Allemagne, les États-Unis, le Canada, et l'Ukraine qui n'arrive qu'en septième position. Le but de cette veille était, selon ses auteurs, « d'effectuer le suivi des principaux facteurs influençant la compétitivité des concurrents de la France sur le marché mondial du blé tendre », de « classer les pays compétiteurs et de définir les forces et faiblesses de chacun d'entre eux ».

Pour réaliser cette étude, six classements, basés sur des critères « influençant la compétitivité » ont été réalisés, afin de déterminer le podium final. Les douze principaux pays producteurs ont ainsi été rangés selon leurs « potentiels de production », « facteurs agro-climatiques », « potentiel pour conquérir les marchés », « portefeuille des marchés », « environnement politique et réglementaire » et « environnement macroéconomique ».

Des conditions agro-climatiques très favorables

La France atteint une bonne place grâce, notamment, à « des conditions agro-climatiques favorables » durant cette période. Sur ce critère, elle se place en deuxième position, ex-aequo avec la Bulgarie, et derrière l'Australie. Ces trois pays ont bénéficié de « faibles risques de gel », qui ont amélioré leur rendement.

Mais, contrairement aux deux autres pays du podium, la France a subi une « très forte pression pathogène » sur ses cultures, ainsi qu'un risque de pluie allant de « moyen à élevé » pendant la récolte, ce qui l'a handicapée. Elle a au contraire profité d'une bonne « régularité des précipitations », ce que n'ont connu, ni l'Australie, ni la Bulgarie. La Russie, bien que première au classement global, a connu un climat « peu favorable », selon l'étude.

La France dispose également d'un environnement politique et réglementaire de qualité, ce qui lui permet d'être compétitive sur les marchés. Elle se classe ainsi deuxième vis-à-vis de ce critère, derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni. Sur ce point, elle surclasse la Russie, qui dispose d'un « d'un contexte politique et économique à risque », selon les auteurs de la veille.

Les bons résultats français et allemands dans ce domaine s'expliquent notamment par « le soutien encore élevé » de l'Union Européenne à ces productions. Au contraire, la filière britannique perd des financements : - 27 % depuis 2013. La première place de l'Allemagne devant la France se justifie par un atout dont la filière hexagonale ne dispose pas, selon l'étude : « une bonne capacité à peser sur les décisions politiques ».

Mais pour l'Allemagne, comme pour la France, les « réglementations environnementales » et « phytosanitaires » constituent des désavantages

comparatifs vis-à-vis de leurs concurrents internationaux. Un handicap qui a cependant peu de conséquences sur le classement, car les deux pays sont tout de même sur les deux premières places du podium.

« Forte pression fiscale » et « coût de la main d'œuvre élevé »

La filière française est classée troisième sur sa **capacité à conquérir des marchés**. Elle se positionne derrière l'Allemagne, en deuxième position, et le Canada. Elle profite, notamment, d'une « proximité avec ses pays clients », souvent des pays européens, d'un « prix à l'export en forte baisse », mais également « d'un excellent réseau de transport », contrairement à la Russie, qui a, au contraire, un problème « d'insuffisance des infrastructures de transport ».

Mais la composition de sa production pose problème. En cause : une « propreté du grain moyenne », et un « faible », voire « très faible » taux de protéines, contrairement à la filière canadienne qui cumule, au contraire, un taux « élevé » de protéines et une « très haute » qualité et propreté du blé exporté. Un problème persistant, déjà évoqué dans la dernière veille concurrentielle de FranceAgriMer publiée en 2016.

Les coûts de production handicapent également la filière. Sur le critère du "potentiel de production", la France se situe au quatrième rang, derrière, dans l'ordre, l'Australie, la Bulgarie et la Russie. Selon l'étude, c'est notamment le coût de la main d'œuvre, « le plus élevé des pays analysés » qui pose un problème de compétitivité.

La filière française est également plombée par une « **forte pression fiscale** », qui la fait dégringoler au neuvième rang dans le classement relatif aux « facteurs macroéconomiques ». Sur ce critère, les quatre pays présents sur le podium (Australie, États-Unis, Russie, Kazakhstan) bénéficient tous d'un « taux de prélèvement obligatoire faible » ou "modéré", et en premier lieu la Russie, qui profite également d'une dévaluation du rouble.

Enfin, si la balance commerciale est en hausse, notamment grâce à la position « leader » de la France sur le bioéthanol, l'Hexagone exporte moins de farine qu'auparavant, et sa présence sur les marchés export est « moins significative ». Pendant ce temps, la Russie reste le premier exportateur mondial, ce qui explique, entre autres, sa première place sur le classement global. Sur le marché intérieur, les deux pays disposent d'une demande importante, mais la France reste leader en termes de consommation/utilisation de la production par habitant.

Pour surveiller les évolutions des cours des matières premières agricoles, connectez-vous sur [Les marchés agricoles de Terre-net.fr](https://www.terre-net.fr)